

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES
COMMUNE DE FONT-ROMEUE ODEILLO VIA
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MARS 2021**

L'AN DEUX MILLE VINGT-ET-UN,

Le DIX-HUIT MARS à 18h00,

Le Conseil Municipal de FONT-ROMEUE ODEILLO VIA, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie sous la présidence de Monsieur Alain LUNEAU, Maire,

Date de la convocation : Vendredi 12 mars 2021.

La séance n'était pas autorisée au public. La retransmission des débats en direct était prévue en suivant le lien internet pour la diffusion en live de ce conseil municipal (<https://www.facebook.com/CommuneFontRomeue>) mais n'a pas pu être suivie par le public en raison de difficultés techniques.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme OMAHSAN Faëza

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de membres présents : 14

Ayant pris part aux délibérations : 17

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme ARTIGUES Inès – Mme DELIAS Christine - M. DESCLAUX Fabien – M. DOVAL Loïc – Mme GARRABE-POUGET Jeannine – M. LATUTE Jean-Michel - Mme LEBECQ Michelle - Mme LE TOAN BARES PhongLan - M. LUNEAU Alain – Mme NOLIN Claire – Mme OMAHSAN Faëza – M. PEREZ Julien - Mme PIERA Martine –M. RIFF Michel

ABSENTS EXCUSÉS :

M. BOSSELUT Rodolphe - M. DÉMELIN Jean-Louis - M. PONSAS Serge - Mme LARROZE Rachel –

ABSENTE :

Mme NGUYEN Liliane

AVAIENT PROCURATION :

Mme LE TOAN BARES PhongLan de M. DÉMELIN Jean-Louis.

Mme ARTIGUES Inès de Mme LARROZE Rachel.

Mme ARTIGUES Inès de M. BOSSELUT Rodolphe.

DEL-2021-048-ANNULE ET REMPLACE DEL-2021-037 (erreur de saisie) - AFFECTATION DU RESULTAT 2020 POUR LE BUDGET ANNEXE DE LA REGIE MUNICIPALE DE LA RESTAURATION D'ALTITUDE (Budget 226)

Le Conseil Municipal,

Réuni sous la Présidence de Monsieur Alain LUNEAU

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2020;

Considérant que celui - ci n'appelle aucun commentaire particulier;

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020;

Constatant que le compte administratif présente:

un excédent de fonctionnement de

38 678.04€

DECIDE, à l'unanimité des membres présents,

d'affecter le résultat comme suit:

| RESULTAT DE FONCTIONNEMENT | EUROS |
|--|------------------|
| A - RESULTAT DE L'EXERCICE (précédé du signe - si déficit) | 37 727.65 |
| B - RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES (ligne 002 du compte administratif précédé du signe - si négatif) | 950.39 |
| C - RESULTAT A AFFECTER = A+B (Si C est négatif, report du déficit ligne D 002 ci - dessous) | 38 678.04 |
| SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT | |
| D - Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé du signe - si négatif) (D 001 si déficit, R 001 si excédent) | 90 900.30 |
| E - Solde des restes à réaliser (précédé du signe - si négatif) | -3 289.93 |
| F - BESOIN DE FINANCEMENT = D + E | 0.00 |
| AFFECTATION = C ET = G + H | 38 678.04 |
| 1 - Affectation en réserves R1068 en investissement = G | 0.00 |
| 2 - Report en fonctionnement R 002 = H | 38 678.04 |
| DEFICIT REPORTE D 002 | |

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS

Le Maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification

Fait à Font-Romeu – Odeillo – Via,
le 18 mars 2021


Le Maire,
Alain LUNEAU

